

Mairie de Saint Barthélemy Lestra

République Française
Département de la Loire

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 15 DECEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR :

Préparation budgétaire

Chaque commission fait l'état de ses possibles projets d'investissement pour 2026. La liste des projets sera envoyée aux conseillers municipaux afin qu'ils les priorisent pour la réunion du conseil municipal de janvier.

La commission finances élaborera le budget en fonction des priorités qui seront données, ainsi que des restes à réaliser de l'année 2025 dont Pierre et Christophe feront l'état le 22 décembre.

La commission se réunira pour l'élaboration du budget le 23 janvier à 17h30 et le 09 février à 17h30.

Il va sans dire que ce budget pourra aisément être modifié par le futur conseil municipal, ce vote de budget n'étant là que pour laisser le temps au futur conseil de s'installer.

Préparation des vœux à la population

La cérémonie des vœux aura lieu le **dimanche 04 janvier à 10h45 à la salle Laÿs**.

Auront une invitation personnelle, les nouveaux arrivants et les parents des bébés de l'année.

La salle Laÿs se préparera (installation de la carpe, mise en place des tables, et préparation de l'apéritif) à 9h le dimanche matin.

Chaque commission doit faire passer pour le 1er janvier des photos pour le powerpoint (à envoyer en mairie).

Changement de chaudière à la salle Laÿs

La chaudière gaz de la salle Laÿs ne fonctionne plus. Le SIEL a installé provisoirement une chaudière fioul dans l'attente d'une nouvelle chaudière.

Deux propositions sont faites :

- Une chaudière granulés bois pour un coût d'investissement de 76 400 € et des aides d'un montant de 41 400 €, soit un reste à charge pour la commune de 35 000 €. Le coût de fonctionnement annuel est estimé à 9 575 € + les frais d'électricité de 371 €.
- Une chaudière gaz pour un coût d'investissement de 33 000 € et coût de fonctionnement de 9 620 € + les frais d'électricité qui n'ont pas pu être estimés.

Après vote : 10 voix pour la chaudière granulés bois et 4 voix pour la chaudière gaz, il est donc décidé d'installer une chaudière à granulés bois.

Compte rendu des commissions

Commission Vivre à Saint-Barthélemy

Une réunion de l'équipe fleurissement est à prévoir.

Commission Voirie

Les travaux Route de Bessolle vont reprendre début janvier.

Commission Travaux

ERAC : Le nouveau planning des travaux de la salle communale prévoit une fin de travaux pour mars avec une ouverture possible de la salle en mai, avril étant la période de réception des travaux.

Une réunion a eu lieu entre l'architecte, l'économiste et la commune concernant l'analyse des plus-values (environ 40 000 €). Un point doit être fait par l'économiste.

Tènement de la place : Les travaux sur les toitures sont presque terminés (partie châpi et partie commerce)

Commission Actions Sociales

La commission se réunira le 27 janvier 2026 à 18h30 pour faire le bilan du repas offert aux personnes de la commune de plus de 70 ans.

Merci à Laurine et Paula pour l'animation lors de cette journée.

Commission intercommunale avec Saint-Martin

Micro-crèche : une convention de mise à disposition du local doit être établie entre les deux communes et la fédération Familles rurales, ce qui permettra d'établir à qui revient la charge de certains petits travaux ou acquisitions.

Du produit pour le déneigement sera mis à disposition de la micro-crèche.

Aménagement de la RD1089 : l'aménagement de la transition entre les deux communes ainsi que le cheminement doux vers la Zone d'Activités a été travaillé.

Questions diverses

- Le dispositif Bimby Bunti mis en place par la Communauté de Communes a pour objectif d'accompagner les propriétaires et futurs propriétaires dans leurs projets de division de parcelles, d'agrandissement,... (information disponible en mairie).
- Une personne serait intéressée pour louer en l'état, l'appartement du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère dans l'attente d'un autre logement, et demande la possibilité d'avoir une dédite d'un mois. Exceptionnellement, le conseil municipal donne son accord.
- Il est rappelé que les déchets tels que gravats, huile, peinture, bois,... sont à déposer dans les déchetteries, et que, en cas de dépôt sauvage, une plainte sera déposée systématiquement.
- ENEDIS finance les projets de décoration des transformateurs installés dans les communes. Contact va être pris pour le transformateur vers la salle des fêtes.
- Un nouveau système informatique va être installé à la bibliothèque. Des formations sont proposées aux bénévoles.
- THD42 propose une aide de 50 € aux personnes ayant besoin de faire des travaux (tranchée, terrassement) pour leur raccordement à la fibre. Cette offre est valable jusqu'au 15 janvier 2026.
- Le conseil municipal décide de signer la lettre ouverte contre les violences conjugales en ruralité.

Prochaine réunion de conseil municipal le 19 janvier à 19h30



Bonnes fêtes à toutes et à tous !



Le conseil municipal a le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux

le dimanche 04 janvier 2026 à 10h45 à la salle Layès